

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Filière Pédagogie spécialisée

Master / Diplôme en enseignement spécialisé

hep/

plan d'études
année académique
2018 - 2019



Plan d'études

Master / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé

1. Description générale

1.1 Nom de la Haute école

Haute école pédagogique du canton de Vaud (ci-après: HEP).

1.2 Filière responsable du plan d'études

Filière Pédagogie spécialisée.

1.3 Titres conférés

- Master of Arts HEP Vaud dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé.
 - Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé.
 - Le diplôme est reconnu au plan suisse (décision de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, CDIP).
-

1.4 Domaine d'études

Formation des enseignants⁽¹⁾.

1.5 Profil

Formation académique de niveau master, orientée sur la pratique professionnelle de l'enseignement spécialisé.

1.6 Public cible

Personnes au bénéfice d'un Bachelor en enseignement pour les classes ordinaires, en logopédie ou en psychomotricité, désireuses de travailler auprès d'enfants et d'adolescents ayant des besoins éducatifs particuliers ou au bénéfice de mesures de pédagogie spécialisée.

Accès ouvert également aux porteurs d'un Bachelor dans un domaine d'études voisin, à savoir: sciences de l'éducation, travail social, sciences sociales, pédagogie spécialisée, psychologie, ergothérapie, activités physiques adaptées.

(1) Dans ce document, l'usage du masculin est générique et non exclusif.

1.7 Exigences complémentaires

Les personnes non titulaires d'un diplôme d'enseignement reconnu, correspondant au moins à un Bachelor, doivent fournir des prestations complémentaires théoriques et pratiques dans le domaine de la formation à l'enseignement dans les classes ordinaires.

1.8 Date d'ouverture du programme d'études

Août 2001.

1.9 Localisation des études

Cours et séminaires: sur le site de la Haute école pédagogique du canton de Vaud, à Lausanne.

Formation pratique: en règle générale, dans les établissements partenaires de formation du canton de Vaud.

Une formation, conduite en collaboration avec la HEP Valais, est organisée chaque 3 ans à St-Maurice et Brigue.

1.10 Organisation des études

A temps partiel.

1.11 Début des études

Les cours à la HEP débutent la semaine 38.

Les stages obligatoires sont répartis sur le calendrier de l'école publique dès la semaine 35.

1.12 Durée des études

Formation organisée sur 3 ans (6 semestres), à raison de deux jours par semaine.

Les prestations complémentaires sont destinées aux personnes non titulaires d'un diplôme d'enseignement. Elles correspondent, au minimum, à deux semestres supplémentaires.

1.13 Crédits ECTS

120 crédits ECTS.

30 à 60 crédits ECTS supplémentaires pour les prestations complémentaires.

1.14 Supplément au diplôme

Délivré avec le Master.

1.15 Fréquence de l'offre

Tous les ans.

Tous les 3 ans à St-Maurice et Brigue, en collaboration avec la HEP Valais.

1.16 Frais d'inscription et taxes

Finance d'inscription à l'admission: CHF 100.-.

Droits semestriels d'inscription aux cours et taxe semestrielle: CHF 400.-.

1.17 Base juridique

- Accord intercantonal du 18 février 1993 sur la reconnaissance des diplômes de fin d'études.
- Règlement concernant la reconnaissance des diplômes dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 12 juin 2008 (CDIP).
- Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP).
- Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP).
- Règlement du 28 juin 2010 des études menant au Master of Arts dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé et au Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé (RMES).

2. Référentiels de compétences

2.1 Champ professionnel

Le champ professionnel est celui de l'enseignement spécialisé. En conformité avec l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée (CDIP, 2007, adopté par le canton de Vaud en 2009) qui engage les cantons à privilégier, pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, des formes de scolarité intégratives plutôt que séparatives, il s'adresse à tous les élèves rencontrant des difficultés à suivre l'enseignement régulier. Il offre un soutien spécifique aux enfants et adolescents jusqu'à leurs 20 ans révolus.

L'enseignant spécialisé diplômé apporte ses conseils et son soutien dans l'école ordinaire ou spécialisée, assure la prise en charge en structure de jour ou à caractère résidentiel dans une institution. Dans ces contextes variés, il collabore avec les familles et avec les réseaux professionnels concernés.

2.2 Cadre de qualifications national

Les objectifs de formation du Master / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, ci-après MAES, sont conformes aux exigences de Cadre de qualifications national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Au terme de leur formation, les qualifications du 2^e cycle sont décernées aux étudiants qui, consécutivement à un bachelor, sont capables de ...

- **Connaissances et compréhension**
 - ... décrire les concepts théoriques et méthodes de recherche en pédagogie spécialisée
 - ... identifier les outils appropriés pour l'analyse de situations d'enseignement et de formation spécialisées
 - ... décrire les facteurs de performance et les méthodes pédagogiques favorisant l'apprentissage en pédagogie spécialisée
 - ... développer des savoir-faire professionnels spécialisés
- **Application des connaissances et de la compréhension**
 - ... utiliser leurs connaissances, leur réflexivité et leurs capacités à résoudre des problèmes dans des situations de demandes de réponses aux besoins éducatifs particuliers des élèves (CDIP, 2007), que les situations soient nouvelles ou dans le cadre de leur activité en emploi
- **Capacité de former des jugements**
 - ... intégrer des connaissances, de maîtriser la complexité ainsi que de formuler des propositions de Projet individualisé en pédagogie spécialisée (PIPS), dans les cadres éthiques et prescrits
- **Savoir-faire en termes de communication**
 - ... communiquer clairement et sans ambiguïté, à un public spécialisé et non spécialisé, leurs évaluations diagnostiques
- **Capacités d'apprentissage en autonomie**
 - ... suivre le processus de professionnalisation en alternance de manière responsable, autonome et compétente, avec le souci permanent du droit.

Le programme de formation se fonde sur trois référentiels de compétences:

- le référentiel de compétences défini par la réglementation CDIP 4.2.2.2,
- le [référentiel de compétences](#) commun aux formations de base et continue de la HEP,
- le référentiel de [compétences spécifique](#) à l'enseignement spécialisé.

2.2.1 Référentiel de compétences CDIP

La formation permet aux futurs diplômés:

I. Compétences dans le domaine de la pédagogie spécialisée (art 3. al. 2)	
a	d'exercer une activité de conseil et de soutien relative aux problèmes qui se posent dans le domaine de la pédagogie spécialisée
b	d'utiliser des procédures d'évaluation diagnostique différenciée et des méthodes d'observation, orientées sur l'enfant et sur son environnement
c	de dépister les facteurs qui limitent les capacités d'apprentissage
d	d'élaborer et de réaliser un projet de pédagogie spécialisée individualisé
e	d'intégrer et de faire participer activement l'environnement familial, scolaire et social
f	de collaborer régulièrement, de manière interdisciplinaire, avec tous les spécialistes et institutions concernés
g	de se livrer à une réflexion théorique et scientifiquement fondée sur les problèmes et tâches à assumer ainsi que sur les possibilités d'action pédagogique
h	d'évaluer l'efficacité de l'activité professionnelle par des méthodes explicites
i	de s'investir activement dans le travail en équipe
j	de se livrer à une réflexion sur leurs propres compétences personnelles, sociales et professionnelles, et le cas échéant de les adapter et de les développer
k	de planifier leurs propres perfectionnement et formation continue
II. Compétences spécifiques pour l'orientation enseignement spécialisé (art 3. al. 4)	
a	de planifier et d'offrir un enseignement et des mesures de soutien scolaire adaptés aux besoins éducatifs particuliers des élèves, et de procéder à leur évaluation
b	d'exercer en tant qu'enseignante spécialisée ou enseignant spécialisé aussi bien dans le cadre de l'école ordinaire que dans celui de l'école spécialisée
c	d'appliquer des mesures de scolarisation intégratives
d	d'exercer une activité de conseil par rapport aux problèmes qui se posent dans le cadre de l'enseignement spécialisé

2.3 Prestations complémentaires en enseignement ordinaire

Cette formation a pour but de préparer les titulaires d'un Bachelor en psychomotricité, logopédie ou dans un domaine d'études voisin à se familiariser avec le métier d'enseignant, les élèves et le programme des classes ordinaires.

Ces prestations donnent accès au MAES, mais ne donnent droit à aucun titre d'enseignement.

Le programme des [prestations complémentaires](#) est disponible sur le site de la HEP.

3. Plan d'études : principes généraux

3.1 Principes de formation

La conception du plan d'études prend en compte quatre principes fondamentaux :

- développer des compétences professionnelles et des connaissances scientifiques, construire une pratique réflexive,
- articuler étroitement théorie et pratique de la pédagogie spécialisée,
- organiser le cursus selon les exigences d'une formation d'adultes,
- alimenter la formation par la recherche.

3.1.1 Développer des compétences professionnelles et des connaissances scientifiques, construire une pratique réflexive

L'inscription de la formation dans les référentiels de compétences permet à l'étudiant de passer progressivement d'un premier niveau de maîtrise des compétences de base à la gestion de situations complexes propres à l'exercice de l'enseignement spécialisé.

3.1.2 Articuler étroitement théorie et pratique

Une démarche intégrative permet à l'étudiant de structurer progressivement ses compétences en prenant appui sur les apports propres de chacun des pôles de formation : la pratique devient objet d'analyse, les repères théoriques permettent de relire les expériences vécues dans les classes, leur articulation devenant ainsi l'élément moteur d'une réflexion critique.

Plusieurs moyens concourent à valoriser cette articulation intégrative inscrite dans les référentiels de compétences :

- la place importante accordée à l'analyse de situations d'enseignement concrètes et globales (de l'analyse d'éléments spécifiques à celle de situations d'enseignement complexes),
- la théorisation progressive à partir de représentations et de situations complexes tirées de la réalité professionnelle, en lien avec des cadres de références scientifiques,
- la contextualisation des propos théoriques,
- la répartition, sur l'ensemble de la formation, de séminaires d'intégration continus, dans une visée d'accompagnement personnalisé de l'étudiant,
- l'élaboration d'un mémoire professionnel de Master, ci-après mémoire de Master.

3.1.3 Organiser le cursus selon les exigences d'une formation d'adultes

La formation dispensée est modulaire et correspond aux standards d'une formation d'adultes. A ce titre, la HEP développe des instruments souples de pilotage et de suivi des parcours, définit un encadrement qualitatif qui permet le conseil individualisé et assure l'évaluation des compétences développées dans la formation à un haut degré d'exigence.

Le développement de l'autonomie de l'étudiant est le gage de son autonomie professionnelle. Dans cette perspective, la formation :

- donne à l'étudiant la responsabilité de gérer son plan de formation,
- explicite les principes de formation, les objectifs visés, les modalités d'évaluation,
- promeut des activités d'autoévaluation,
- responsabilise l'étudiant quant à sa présence aux cours, séminaires et activités ainsi qu'à sa participation active.

3.1.4 Une formation à la recherche par la recherche

Une formation de niveau tertiaire, se caractérise par une formation à la recherche. Conformément à la réglementation suisse et aux règlements des filières, la formation propose une articulation forte entre ses enseignements et la recherche.

La formation permet d'une part de découvrir, comprendre et lire des recherches dans le domaine de l'enseignement spécialisé, mais également de se familiariser concrètement avec ce domaine de recherche par la possibilité de participation à des événements spécifiques tels que colloques, congrès, université d'été, PEERs, ...).

En lien avec le champ professionnel, la formation s'attache à développer des méthodes de recherche ainsi que des connaissances sur les recherches actuelles dans les domaines connexes à l'enseignement spécialisé.

3.2 Champs scientifiques et thèmes de formation

Conformément au Règlement concernant la reconnaissance des diplômes dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 12 juin 2008 (CDIP), la structure des études est composée d'une partie théorique, d'une partie pratique, de la formation à la recherche et d'un mémoire. La partie théorique est répartie en 4 domaines thématiques :

Domaine thématique 1: Enfants et adolescents ayant des besoins éducatifs particuliers

Les contenus de ce thème portent sur la connaissance des enfants et adolescents ayant des besoins éducatifs particuliers. Il s'agit de considérer les effets des différentes formes de déficiences, des troubles de la personnalité et du comportement sur le développement affectif, cognitif et social, et de dépister les facteurs qui limitent les capacités de penser, de communiquer et d'apprendre.

Les unités de formation font le point sur les connaissances actuelles et permettent de développer une réflexion sur l'incidence des cadres nosographiques et diagnostiques, sur l'impact des divers troubles et handicaps lorsqu'on considère le développement de la pensée, du langage, de la communication et les modes d'apprentissage de ces enfants et adolescents, avec, pour corollaire, les nécessaires adaptations des stratégies d'enseignement qui en découlent.

Domaine thématique 2: Savoirs et processus d'enseignement/apprentissage

Ce thème porte sur la dimension didactique des savoirs. Ceux-ci constituent la raison même de la fonction pédagogique, la tâche principale de tout enseignant consistant à transmettre des savoirs et à organiser les conditions optimales de l'enseignement/apprentissage, afin de permettre aux élèves de développer des connaissances et des compétences et d'accéder à la culture.

Les unités de formation proposent l'analyse et la construction de situations d'enseignement/apprentissage, en cherchant à mettre en évidence leur diversité et leurs apports respectifs.

Les approches corporelles, l'expression et la créativité sont abordées dans leur fonction didactique et sont articulées avec des contenus disciplinaires tels que les mathématiques, le français, les sciences naturelles et les sciences humaines.

Domaine thématique 3: Pédagogie dans différents contextes d'enseignement/apprentissage

Ce thème met l'accent sur les fondements des pratiques pédagogiques en les considérant dans différents contextes de leur mise en œuvre.

Les unités de formation permettent d'enrichir la palette des démarches et des outils pédagogiques nécessaires à la gestion d'interventions auprès d'un élève ou d'un groupe d'élèves de l'enseignement spécialisé. Il s'agit également de développer des compétences en matière de suivi de projets pédagogiques, ainsi que de collaboration avec les parents et les autres partenaires.

Domaine thématique 4: Contextes sociaux et institutionnels de la pédagogie spécialisée

Les contenus visent la construction d'un cadre de connaissance et d'analyse des pratiques d'enseignement spécialisé. La situation des élèves ayant des besoins particuliers, comme celle des professionnels qui interviennent auprès d'eux, renvoie à des cadres de référence qui sous-tendent les pratiques sociales et pédagogiques développées dans ce secteur de l'éducation. Ils permettent d'en identifier les enjeux, les dilemmes, les postures éthiques à adopter.

La situation des élèves à besoins éducatifs particuliers, comme celle des professionnels qui interviennent auprès d'eux, renvoie à des cadres de référence qui sous-tendent les pratiques sociales et pédagogiques développées dans ce secteur de l'éducation. La connaissance des enjeux socio-politiques, économiques, sociaux, psychosociaux et éthiques permet d'analyser et de donner du sens à l'action développée, tant par les acteurs de l'éducation et de l'enseignement que par les institutions dans lesquelles leur action s'inscrit.

Les unités de formation s'inscrivent dans ces cadres, en traitant prioritairement des aspects structurels, institutionnels, sociétaux, psychosociaux et psychologiques, mais également des pratiques d'enseignement, d'éducation et de soins adaptés aux élèves relevant de l'enseignement spécialisé.

Formation pratique (Stages et séminaires d'intégration)

Dans la mesure où ils sont rattachés à la pratique professionnelle, les contenus de formation visent à questionner le rapport que l'enseignant en formation établit entre sa culture professionnelle et les savoirs scientifiques qui y sont liés. Cette formation a pour objectif d'agrèger, dans une perspective systémique, les apports développés dans les autres thèmes, entre eux tout d'abord, mais également avec ceux issus de la formation pratique, notamment grâce à différents types de stages.

Dans une formation en alternance, liant théorie et pratique, il importe de développer des aptitudes réflexives qui intègrent divers outils d'analyse et de compréhension des processus mis en œuvre dans l'activité professionnelle. Cette réflexion implique le développement d'une posture éthique et critique qui prend également en compte la construction de connaissances et de savoirs professionnels et scientifiques nouveaux, par le biais d'une réflexion permanente sur sa pratique.

Formation à la recherche en pédagogie spécialisée (cours, séminaires et mémoire de Master)

La recherche scientifique se présente comme un outil de lecture de la réalité permettant d'engendrer de nouvelles connaissances et d'enrichir des compétences développées durant la formation. Cette formation met l'accent sur les approches et les méthodologies qui favorisent la compréhension et la production de savoirs scientifiques inhérents à la pédagogie spécialisée. Partant du principe que chaque professionnel de l'enseignement doit à terme adopter une posture réflexive afin d'enrichir sa pratique, il convient d'apporter un étayage à cette posture par l'apprentissage et la pratique de démarches relatives à diverses approches scientifiques adoptées en sciences de l'éducation.

Les contenus sont orientés sur la découverte et l'approfondissement de différents aspects de l'enseignement spécialisé, en autorisant d'une part un temps de suspension de la pensée et un arrêt de l'agir, et d'autre part en incitant une réflexion épistémologique critique. Les modules qui le composent ont pour mission d'articuler ces points de vue, d'adopter parmi diverses méthodes de travail celles qui sont appropriées à l'objet de la recherche et de favoriser dans un premier temps des démarches de recherche accompagnées, puis une démarche individuelle qui prendra la forme du mémoire de Master.

3.3 Structure générale du plan d'études

3.3.1 Dispositifs de formation

La formation est structurée selon différents dispositifs de formation articulés les uns avec les autres :

- les quatre domaines thématiques couvrant les enseignements généraux et spécifiques à l'enseignement spécialisé,
- la formation pratique en stage et le module d'intégration,
- la recherche et le mémoire de Master.

	1 ^{re} année ECTS	2 ^e année ECTS	3 ^e année ECTS	Total ECTS
Domaines thématiques				
Enfants et adolescents ayant des besoins éducatifs particuliers	6	6	3	15
Savoirs et processus d'enseignement et d'apprentissage	6	6	6	18
Pédagogies dans différents contextes d'enseignement et d'apprentissage	6	9	3	18
Contextes sociaux et institutionnels de la pédagogie spécialisée	6	6	3	15
Formation pratique				
Stage en responsabilité partagée / en responsabilité	5	5	5	15
Stages d'observation	1	1	0(2)	2
Séminaires d'intégration	2	2	2	6
Formation à la recherche et mémoire de Master				
Travail scientifique et apports de la recherche en pédagogie spécialisée	3	3	3	9
Mémoire de Master (temps à disposition)			22	22
Total des crédits du plan d'études	35	38	47	120

3.3.2 Structure modulaire

L'organisation modulaire s'applique à augmenter la cohérence de la formation. Elle repose sur un travail d'équipes de formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègre diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Il est, en règle générale, composé :

- d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement, (cours communs et séminaires),
- d'une part de travail personnel fourni par les étudiants,
- d'une évaluation certificative qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences.

3.4 Formation pratique

3.4.1 Formation pratique en stage

La formation pratique est composée :

- d'un stage en responsabilité partagée :
 - chez un praticien formateur, pour l'étudiant **sans emploi dans l'enseignement spécialisé** (stage en responsabilité partagée obligatoire en 1^{re} année pour les non-titulaires d'un diplôme de niveau bachelor en enseignement),
- ou
- d'un stage en responsabilité :
 - sous forme d'un accompagnement de la pratique professionnelle, pour l'étudiant **en emploi dans l'enseignement spécialisé** (stage en responsabilité possible dès la 1^{re} année pour les titulaires d'un diplôme de niveau bachelor en enseignement, seulement à partir de la 2^e année pour les non-enseignants),
- de stages d'observation pour approcher les pratiques professionnelles dans divers contextes, en classe ordinaire, en classe d'enseignement spécialisé ou dans des domaines connexes à l'enseignement spécialisé.

Durant la formation, les étudiants en stage en responsabilité partagée changent chaque année de praticien formateur. Les étudiants en stage en responsabilité changent de praticien formateur au moins une fois durant la formation, afin de se familiariser avec un-des autres(s) domaines(s) de l'enseignement spécialisé.

Elle représente un volume total de 65 jours de formation (17 ECTS), répartis comme suit :

Années	Stage principal (en responsabilité partagée ou en responsabilité)	Stages d'observation
1 ^{re} année	Stage d'une matinée hebdomadaire (38 sem/an)	2 stages de 2 jours chacun (observation de différents contextes)
2 ^e année	Stage d'une matinée hebdomadaire (38 sem/an)	2 stages de 2 jours chacun (observation de différents contextes)
3 ^e année	Stage d'une matinée hebdomadaire (38 sem/an)	

Le stage fait l'objet d'un contrat, entre praticiens formateurs et étudiants, réactualisé au début de chaque année académique. Un module d'intégration, sous forme de séminaires transversaux durant les 6 semestres, est articulé avec le stage principal et les stages d'observation.

3.4.2 Module d'intégration

Le module d'intégration est constitué de séminaires qui se déroulent tout au long des six semestres de formation. Ces séminaires privilégient, selon une variété de dispositifs pédagogiques, les apports issus des expériences réalisées par les étudiants dans les différents contextes de leurs pratiques, pour développer une approche critique, affiner la réflexion éthique et exercer les capacités de praticien réflexif.

3.5 Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation autour du référentiel de compétences spécifique à l'enseignement spécialisé dicte le principe général de l'évaluation: il s'agit pour l'étudiant de prendre la mesure de l'acquisition progressive de ses compétences et pour l'institution d'attester de ces acquis.

Deux types d'évaluation répondent à ces deux objectifs:

— **L'évaluation formative**

Un-ou plusieurs retour(s) d'informations sont offerts aux étudiants, sur le niveau de leurs acquisitions en cours de module ou de stage. Cette évaluation formative peut prendre diverses formes, selon les modalités de formation en jeu: exercice illustrant un cours, entretien individuel sur un travail de séminaire, tests formatifs, documents de suivi de stage remplis régulièrement par le praticien formateur et discutés avec l'étudiant, etc.

— **L'évaluation certificative**

Au terme de chaque module, ainsi qu'à l'issue de la soutenance du mémoire, l'évaluation certificative détermine l'attribution des ECTS prévus sur le plan d'études. Cette évaluation sommative mesure l'atteinte du niveau de maîtrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module ou du stage, en relation avec chacune des compétences travaillées.

Les modalités et critères d'évaluation certificative: examen oral, examen écrit, travail écrit personnel ou de groupe, présentation orale, visites, bilans certificatifs de stage, sont définis par les enseignants du module et communiqués aux étudiants. En règle générale, l'évaluation porte sur une seule épreuve mais elle peut parfois en combiner plusieurs.

Le résultat de l'évaluation certificative est communiqué aux étudiants sous forme de note correspondant à l'échelle suivante:

A	excellent niveau de maîtrise
B	très bon niveau de maîtrise
C	bon niveau de maîtrise
D	niveau de maîtrise satisfaisant
E	niveau de maîtrise passable
F	niveau de maîtrise insuffisant

Un second échec à un module obligatoire implique l'échec définitif des études ([RMES, art. 24, al. 3](#)).

3.6 Mémoire de Master

Pour obtenir le Master of Arts / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé, l'étudiant doit rédiger et soutenir avec succès un mémoire et ainsi démontrer qu'il est capable d'approfondir une thématique en lien avec la

pratique professionnelle et les enseignements suivis au cours de sa formation, sur la base d'une construction théorique et de démarches méthodologiques.

Les descripteurs de Dublin⁽⁶⁾ servent de cadre de référence à l'identification des compétences à acquérir.

Les objectifs, principes et cadre de la réalisation du mémoire sont décrits dans les documents suivants:

- [directive 05_08 Mémoires de diplôme](#),
- [complément à la directive 05_08](#).

3.7 Elaboration du plan de formation

Avant le début de chaque semestre, l'étudiant s'inscrit en ligne aux modules obligatoires et à choix qui constitueront son plan de formation. Le plan individuel mentionne l'ensemble des éléments requis par le cursus d'études. Il tient compte, le cas échéant, des reconnaissances d'acquis que l'étudiant aura demandées au Service académique. Il peut être redéfini chaque semestre jusqu'à la fin de la deuxième semaine de cours. L'étudiant qui souhaite un aménagement de la durée des études prend contact avec le Service académique.

L'étudiant qui effectue les prestations complémentaires établit et enregistre son plan de formation spécifique auprès du Service académique, au plus tard le 30 juin précédant son entrée en formation.

3.8 Calendrier de la formation

Le [calendrier de la formation](#) se trouve sur le site.

(6) Conférence des recteurs des universités suisses, Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses, Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques. (2009). Cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses: nqf.ch-HS. Berne: Comité directeur commun des trois conférences des recteurs [CRUS, KFH, COHEP].

3.9 Tableau de correspondance entre les modules et le profil professionnel CDIP

Domaines thématiques																				
N° module	Thème module	Compétences générales au domaine de la pédagogie spécialisée											Compétences spécifiques à l'orientation ES							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	a	b	c	d				
MAES 101	Enfants et adolescents ayant des besoins éducatifs particuliers																			
MAES 102																				
MAES 103																				
MAES 104																				
MAES 201	Savoirs et processus d'enseignement et d'apprentissage																			
MAES 202																				
MAES 203																				
MAES 204																				
MAES 205																				
MAES 301	Pédagogie dans différents contextes d'enseignement et d'apprentissage																			
MAES 302																				
MAES 303																				
MAES 304																				
MAES 305																				
MAES 323	Démarches d'évaluation																			
MAES 401	Contextes sociaux et institutionnels de la pédagogie spécialisée																			
MAES 402																				
MAES 403																				
MAES 404																				
MAES 424	Différence, stigmatisme, inégalité																			
Formation pratique (Stages et séminaires d'intégration)																				
MAES 512	Stages et séminaires d'intégration																			
MAES 524																				
MAES 501																				
MAES 502																				
Formation à la recherche																				
MAES 601	La recherche en pédagogie spécialisée : enjeux, approches et méthodes																			
MAES 602	Séminaire d'accompagnement au mémoire																			
MAES 603	La recherche en pédagogie spécialisée: apports de la recherche à la pratique enseignante																			

4 Plan d'études : organisation

4.1 Organisation semestrielle et annuelle des modules

Année 1		Année 2		Année 3	
Automne	Printemps	Automne	Printemps	Automne	Printemps
Enfants et adolescents ayant des besoins éducatifs particuliers					
MAES 101 (6 ECTS) Besoins éducatifs particuliers		MAES 102 (6 ECTS) Pensée et apprentissages		MAES 103 (3 ECTS) Appr. psychanalytique et systémique MAES 104 (3 ECTS) Neurosciences	
Savoirs et processus d'enseignement/apprentissage					
MAES 201 (6 ECTS) Math. et français en ES		MAES 202 (6 ECTS) Expression et créativité en ES		MAES 203 (3 ECTS) Langue orale et écrite en ES MAES 204 (3 ECTS) Mathématiques pour l'ES MAES 205 (3 ECTS) Sciences et sciences humaines en ES	
Pédagogie dans différents contextes d'enseignement/apprentissage					
MAES 301 (6 ECTS) Pédagogies		MAES 302 (6 ECTS) Collaborations dans un contexte inclusif MAES 323 (3 ECTS) Démarches d'évaluation en ES		MAES 303 (3 ECTS) Explorations pédagogiques I MAES 304 (3 ECTS) Explorations pédagogiques II MAES 305 (3 ECTS) Explorations pédagogiques III	
Contextes sociaux et institutionnels de la pédagogie spécialisée					
MAES 401 (6 ECTS) Enjeux éthiques		MAES 402 (3 ECTS) Exclusion et violence MAES 424 (3 ECTS) Différence, stigmat, inégalité		MAES 403 (3 ECTS) Transition Ecole-Métier MAES 404 (3 ECTS) Handicap et participation sociale	
Formation pratique (Stages et séminaires d'intégration)					
MAES 512 (6 ECTS) Formation pratique		MAES 524 (5 ECTS) Formation pratique		MAES 501 (5 ECTS) Stages	
MAES 502 (2 ECTS) Séminaire d'intégration		MAES 502 (2 ECTS) Séminaire d'intégration		MAES 501 (2 ECTS) Stages spécifiques MAES 502 (2 ECTS) Séminaire d'intégration	
Travail scientifique et apports de la recherche en pédagogie spécialisée					
MAES 601 (3 ECTS) Recherche et ens spécialisé		MAES 602 (3 ECTS) Recherche et ens. spécialisé		MAES 603 (3 ECTS) Recherche et ens. spécialisé	

Les descriptifs sont mis à jour semestriellement.

4.2 Plan d'études: organisation

4.2.1 Année 1 - Semestre 1

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
MAES 101		Connaissance des enfants et adolescents ayant des besoins éducatifs particuliers		6
	1	Compréhension des caractéristiques et besoins	3	
	2	Interventions scolaires et éducatives	3	
MAES 301		Pédagogies et enseignement spécialisé		6
	1	Apports des pédagogies pour l'enseignement spécialisé Choix d'un séminaire parmi MAES 301.2/301.3/ 301-4/301-5:	3	
	2	Outils pour enseigner : pédagogie différenciée	3	
	3	Outils pour enseigner : pédagogie de projet	3	
	4	Outils pour enseigner : pédagogie institutionnelle	3	
	5	Outils pour enseigner : pédagogie Freinet	3	
MAES 512		Formation pratique		0
	1	Stage en responsabilité partagée / en responsabilité	(2.5)	
	2	Stages d'observation	(0.5)	
MAES 502		Module d'intégration		1
	2	Séminaire d'intégration	1	
Total des crédits à suivre selon le plan d'études			16	
Total des crédits comptabilisés dans le relevé de notes				13

4.2 Plan d'études: organisation

4.2.2 Année 1 - Semestre 2

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
MAES 201		Savoirs disciplinaires et didactiques: l'enseignement des maths et du français		
	1	Savoirs disciplinaires et repères didactiques	3	6
	2	Enseigner / Apprendre les mathématiques dans l'enseignement spécialisé	1.5	
	3	Enseigner / Apprendre le français dans l'enseignement spécialisé	1.5	
MAES 401		Enjeux éthiques en enseignement spécialisé: repères socio-historiques et politiques		
	1	Approche clinique et sociologique de la scolarisation des enfants ayant des besoins spécifiques	3	6
	2	Entre éthique et indexations socio-politiques: un préalable à l'analyse croisée des dilemmes, débats et enjeux différentiels autour de la RPT	3	
MAES 512		Formation pratique		
	1	Stage en responsabilité partagée / en responsabilité	(2.5)	6
2	Stages spécifiques	(0.5)		
MAES 502		Module d'intégration		
	2	Séminaire d'observation	1	1
MAES 601		La recherche en pédagogie spécialisée: enjeux, approches et méthodes		
	1	La recherche en pédagogie spécialisée: enjeux, approches et méthodes	3	3
Total des crédits à suivre selon le plan d'études			19	
Total des crédits comptabilisés dans le relevé de notes				22

4.2 Plan d'études: organisation

4.2.3 Année 2 - Semestre 3

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
MAES 102	1	Pensée et apprentissage	3	6
		Conditions et processus d'apprentissage		
		Choix de deux séminaires parmi MAES 102.2/102.3/102.4:		
		2 Environnement et médiations éducatives		
		3 Stratégies métacognitives		
4 Psychologie cognitive et apprentissage				
MAES 302	1	Collaborations dans un contexte inclusif	3	6
		Intégration et inclusion: définitions et concepts		
		2 Pédagogie inclusive et renfort ou soutien pédagogique		
		Choix d'un séminaire parmi MAES 302.3/302.4:		
		3 Partenariat familles-écoles		
4 Collaborations entre professionnels				
MAES 323	1	Démarches d'évaluation dans l'enseignement spécialisé	3	3
		Démarches d'évaluation dans l'enseignement spécialisé		
MAES 524	1	Formation pratique	(2.5)	0
		Stage en responsabilité partagée / en responsabilité		
		2 Stages d'observation		
MAES 502	3	Module d'intégration	1	1
		Séminaire d'intégration		
Total des crédits à suivre selon le plan d'études			18.5	
Total des crédits comptabilisés dans le relevé de notes				16

4.2 Plan d'études: organisation

4.2.4 Année 2 - Semestre 4

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS		
MAES 202	1	Enjeux didactiques de l'expression et de la créativité dans l'enseignement spécialisé	3	6	
		Créativité et expression pour questionner l'enseignement des savoirs fondamentaux			
		Choix de deux séminaires parmi MAES 202.2/202.3/202.4/202.5:			
		2 Musique et apprentissages			1.5
		3 Education physique et enseignement spécialisé			1.5
		4 Arts plastiques et créativité			1.5
5 Mathématiques et créativité	1.5				
MAES 402	1	Exclusion et violence	1.5	3	
		Violence, exclusion et décrochage scolaire			
		2 Violence et maltraitance : approche clinique			0.75
		3 Enseignement spécialisé et migration			0.75
MAES 424	1	Différence, stigmat, inégalité: une approche sociologique du désavantage social	3	3	
		Différence, stigmat, inégalité: une approche sociologique du désavantage social			
MAES 524	1	Formation pratique	(2.5)	6	
		2 Stages d'observation			(0.5)
MAES 502	4	Module d'intégration	1	1	
		Séminaire d'intégration			
MAES 602	1	Séminaire d'accompagnement au mémoire	3	3	
		Choix d'un séminaire parmi MAES 602.1/602.2/602.3/602.4/602.5:			
		Approche compréhensive et descriptive			3
		2 Approche explicative			3
		3 Approches transversales: clinique et méthodologies compréhensives			3
		4 Approche mixte			3
5 Approche de recherche-action	3				
Total des crédits à suivre selon le plan d'études			18.5		
Total des crédits comptabilisés dans le relevé de notes				22(25)	

4.2 Plan d'études: organisation

4.2.5 Année 3 - Semestre 5

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
Choix d'un module entre MAES 103 et 104				
MAES 103	1	Approche psychanalytique et systémique Approche psychanalytique et systémique	3	3
MAES 104	1	Neurosciences, cognition et troubles de l'apprentissage Approche des neurosciences	3	
Choix d'un module parmi MAES 303, 304, 305				
MAES 303	1	Explorations pédagogiques I Les MITIC et leurs usages en ES	3	3
MAES 304	1	Explorations pédagogiques II Le jeu, sa place et ses apports en ES	3	
MAES 305	1	Explorations pédagogiques III Quand la musique ouvre des voies, des voix	3	
MAES 501	5	Stage principal / stages spécifiques Stage principal* <i>* Crédits comptabilisés au semestre 6</i>	(2.5)	-
	7	Stages spécifiques** <i>**Crédits comptabilisés au semestre 6</i>	0	
MAES 502	5	Module d'intégration Séminaire d'intégration	1	1
MAES 603	1	La recherche en pédagogie spécialisée: apports de la recherche à la pratique enseignante Choix d'un séminaire parmi MAES 603.1 et 603.2: Participation à un congrès - colloque	3	3
	2	Participation active à une recherche	3	
Total des crédits à suivre selon le plan d'études			12.5	
Total des crédits comptabilisés dans le relevé de notes				10

4.2 Plan d'études: organisation

4.2.6 Année 3 - Semestre 6

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
Choix de deux modules parmi MAES 203 / 204 / 205				
MAES 203		Langue orale et écrite dans l'enseignement spécialisé		6
	1	Enseignement de la lecture-écriture: adaptations et aménagements	1.5	
	2	Choix d'un séminaire parmi MAES 203.2/203.3/203.4: Scolarité des élèves ayant une déficience sensorielle: l'enseignement de la lecture-écriture	1.5	
	3	Scolarité des élèves présentant un trouble de la motricité ou de la coordination motrice	1.5	
	4	Scolarité des élèves ayant une déficience intellectuelle ou un polyhandicap: approche communicative	1.5	
MAES 204		Mathématiques adaptées aux élèves de l'enseignement spécialisé		6
	1	Les compétences logicomathématiques des élèves	1.5	
	2	Choix d'un séminaire parmi MAES 204.2/204.3: Espace et géométrie: enseignement et apprentissage	1.5	
	3	Nombre, numération et calcul: enseignement et apprentissage	1.5	
MAES 205		Sciences et sciences humaines dans l'enseignement spécialisé		6
	1	Eduquer à la citoyenneté	1.5	
	2	Choix d'un séminaire parmi MAES 205.2/205.3: Les sciences naturelles par l'observation, la recherche et la découverte	1.5	
	3	Les sciences humaines et sociales pour ouvrir au monde	1.5	
Choix d'un module entre MAES 403 et 404				
MAES 403		Transition école-métier		3
1	Transition école-métier	3		
MAES 404		Handicap et participation sociale		3
1	Handicap et participation sociale	3		
MAES 501		Stage principal / stages spécifiques		7
	6	Stage principal	(2.5)	
	7	Stages spécifiques	2	
MAES 502		Module d'intégration		1
6	Séminaire d'intégration	1		
MAES 701		Mémoire professionnel	22	22
Total des crédits du plan d'études			36.5	
Total des crédits comptabilisés				39

5 Plan d'études: descriptifs des modules

Les descriptifs des modules sont consultables en ligne à l'adresse:

<https://etudiant.hepl.ch/> choisir Plan et règlement d'études

6 Services aux étudiants

6.1 Immatriculation

La procédure d'immatriculation se déroule de la façon suivante:

- ouverture des inscriptions à la **mi-octobre** de chaque année académique (délai de clôture 31 mars),
- gestion des inscriptions en ligne,
- suivi du dossier de candidature jusqu'à la décision d'admission (courant mai).

Les conditions d'admission et exigences particulières sont précisées dans le Règlement des études menant au Master of Arts / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé, disponible sur le site: www.hepl.ch/maes, choisir Admission et immatriculation.

6.2 Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et le conseil aux études.

6.3 Formation

La formation est dispensée par le corps enseignant de la HEP et, pour des apports spécifiques ponctuels, par des intervenants externes.

La formation pratique est dispensée par des praticiens formateurs qualifiés et mandatés par la HEP. Les stages se déroulent, en règle générale, dans les établissements scolaires et institutions du canton de Vaud, partenaires de formation dans le cadre de conventions entre la HEP et les services cantonaux dont ils dépendent.

6.4 Relations avec les établissements partenaires de formation

Le Centre de soutien à la formation pratique en établissement (CefopÉ) assure l'organisation et la gestion des stages ainsi que les prestations de suivi de la formation pratique.

6.5 Campus de la HEP Vaud

Un certain nombre de services sont offerts aux étudiants sur le campus de la HEP Vaud (activités culturelles et sportives, aumônerie, bibliothèque, restaurant, plan du campus, mobilité, renseignements généraux).

Pour plus d'informations: <http://www.hepl.ch/cms/accueil/formation/mobilite.html>

6.6 Mobilité

La HEP participe activement à la promotion des échanges intercantonaux et internationaux et, dans cette perspective, développe un réseau d'institutions partenaires en Suisse, en Europe et en Amérique.

Les étudiants des Hautes écoles suisses ou étrangères souhaitant suivre une part de leur formation à la HEP en [mobilité](#) peuvent consulter les informations sur le site institutionnel.

Les étudiants de la HEP souhaitant accomplir une partie de leur formation dans une autre Haute école en Suisse ou à l'étranger, auprès de partenaires de la HEP (autres HEP en Suisse ou institutions partenaires d'autres pays) doivent s'adresser au Pôle échanges mobilité des étudiants (etudiants-mobilite@hepl.ch).

6.7 Délivrance des titres

Les titres sont décernés lorsque le candidat a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Dès la décision prononcée, l'étudiant peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP organise une cérémonie de remise des titres.



Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Filière Pédagogie spécialisée

Avenue de Cour 33
CH - 1014 Lausanne

www.hepl.ch